ASSEMBLÉE NATIONALE

Michel MÉNARD

Député de Loire-Atlantique

Vice-président de la Commission
des Affaires culturelles et de l'Éducation
Vice-président du Conseil Général de Loire-Atlantique

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur François HOLLANDE
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
PALAIS DE L'ELYSEE
55 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORE
75008 PARIS

Carquefou, le 1er août 2014

Monsieur le Président de la République,

Dans le courrier que je vous ai adressé le 24 juin dernier, je vous alertais sur le sort réservé aux ressortissants palestiniens faisant l'objet d'une détention administrative en Israël. Je vous remercie pour votre réponse, qui exprime toute l'attention que la France porte à la situation palestinienne.

Je me permets cependant de vous faire de nouveau part de ma plus vive inquiétude devant l'escalade de violences à laquelle nous assistons depuis plusieurs semaines dans la confrontation entre Israël et les Territoires palestiniens à Gaza et en Cisjordanie. L'horreur et les conséquences sur les civils, majoritaires parmi les plus de 1400 victimes dénombrées à ce jour, se font chaque jour plus violentes. Elles ne sauraient être tolérées plus longtemps.

De nombreuses voix s'élèvent depuis plusieurs semaines pour dénoncer les attaques perpétrées par Israël contre des centres de santé, des écoles et appellent la France à sortir de son silence face à ces manquements manifestes aux Droits de l'Homme et au Droit international. Notre pays se doit de condamner plus fermement et sans équivoque le comportement inadmissible et la politique destructrice que mène ainsi Israël, de même qu'il doit dénoncer les tirs aveugles de roquettes du Hamas vers Israël.

Chacun des protagonistes de ce conflit devra répondre de ces exactions devant les juridictions compétentes. Il n'est particulièrement pas admissible qu'Israël continue en toute impunité d'ignorer les décisions de l'ONU. Seules des sanctions sévères le feront évoluer. Il appartient donc à la France, Pays des Droits de l'Homme, de se montrer intransigeante avec cet État qui bafoue en permanence le Droit international.

Ainsi, à l'heure de l'échec du cessez-le-feu qui débutait ce jour pour, théoriquement, une durée de 72 heures, la France doit donc prendre l'entière mesure de ses responsabilités et tout mettre en œuvre pour exiger un arrêt immédiat et durable des hostilités entre l'État Hébreu et le Hamas. L'engagement de notre pays dans la résolution de ce conflit doit être entièrement tourné vers la protection et le respect de la dignité des populations, la recherche de la paix, et le renforcement de l'autorité palestinienne.

Veuillez croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de ma plus haute considération.

Michel MÉNARD

***Copie** :*
M. Laurent Fabius, Ministre des Affaires étrangères

126 rue de l'Université 75007 PARIS
4, rue Léonard de Vinci 44470 CARQUEFOU
www.michelmenard.fr - @Michel_MENARD

Permanence parlementaire :
4, rue Léonard de Vinci 44470 CARQUEFOU
Tél : 02 40 68 70 04 - Fax : 02 40 68 70 53
contact@michelmenard.fr – www.michelmenard.fr